

Objectif Clusters **Fiche Outil 2****Développement Commercial**

Afin de vous accompagner dans le **recrutement de commerciaux** pour votre entreprise, FCI a mis en place une aide exclusivement réservée aux adhérents.

Vous pouvez en effet **recruter un commercial dans le cadre d'une convention de Stage pendant 6 mois pour former votre candidat.**

Pour bénéficier de cette aide **vous devez pouvoir vous engager, au terme de la formation, sur la proposition d'un contrat** (contrat de professionnalisation, CDD, CDI ou autres contrats de travail aidés types CUI, CAE).

Le candidat aura le statut de **stagiaire de la formation professionnelle.**

Le dispositif dont dépendra le candidat est totalement géré par le Conseil Régional (prise en charge de l'assurance et versement de la rémunération du candidat).

Le candidat bénéficiera d'une formation adaptée à ses besoins et à celle de l'entreprise. La formation a une durée de **100h pendant les six mois de stage.** Il faudra prévoir une journée complète de formation tous les 15 jours.

Comment s'y préparer ?

Vous manifestez votre intérêt à participer à ce programme

Nous lançons un appel à candidatures pour les postes

Nous organisons les Job Dating pour permettre les rencontres candidats-entreprises

**Qui peut en bénéficier ?**

Tout prestataire TIC à jour de cotisation FCI.

**Quand cela commence ?**

La 1^{ère} promotion a été lancée le 4 Octobre 2010

La 2^{ème} promotion sera lancée le 9 Septembre 2011

La 3^{ème} promotion sera lancée le 5 Mars 2012

**Sur quelle zone géographique ?**

Franche-Comté

**Combien coûte le service ?**

Ce service est exclusivement réservé aux adhérents.

Il faut inclure 150€ de frais de dossiers à la signature de la convention de stage.

Vous devrez verser environ 150€ par mois au Conseil Régional au titre de rémunération des candidats.

Pour toute question liée aux contrats de travail et aides possibles de recrutement, n'hésitez pas à contacter votre conseiller Pôle Emploi ou le conseiller de votre candidat.